

Lettre In n°19

Suite Mutualisation ? Fin de Mandat

Chers adhérents,

Notre environnement sociétal évolue, ainsi que la CMF et les fédérations régionales et départementales. Souhaitez-vous participer à cette mutation ou bien rester tranquillement dans votre univers sans vouloir, ensemble, participer à ces changements.

La CMF depuis dix ans se dote d'une gouvernance efficace, nous a fourni un outil en réseau très apprécié des nouveaux présidents qui en découvrent une grande utilité pour gérer leur structure. La CMF a modifié sa représentativité pour que chaque structure soit directement adhérente de la CMF, a modifié sa gouvernance pour que tous ceux qui souhaitent participer aux décisions nationales puissent le faire en étant candidat dans le collège des « adhérents ». De plus elle reconnaît nos membres musiciens, choristes et autres comme faisant partie de la Grande famille de la 1^{ère} Confédération Culturelle Française au travers de la mise en place de la Licence CMF : en dix ans, une véritable évolution.

Votre fédération, avec votre accord, a suivi ce renouveau en proposant une modification de sa gouvernance pour l'ouvrir à tous. Pour que chacun puisse participer à la vie collective de nos sociétés, votre Président s'est beaucoup investi en vous visitant, en vous écoutant et en essayant d'apporter des solutions.

Vous nous avez donné votre accord pour la mise en place du fonds de dotation MusiDot71 et sans vouloir me répéter, il ne s'agit pas seulement de donner un accord, mais de faire un peu plus : participer aux projets résultats de ces décisions pour que les effets en soient positifs. Seule la participation collective donnera envie aux sociétés privées de vouloir aider une culture en marche et visible avec des projets identifiés.

Aujourd'hui, après vous avoir écouté sur le problème du coût de l'enseignement musical dans nos structures, enseignement en danger budgétaire, nous vous avons questionné à plusieurs reprises sur une recherche de solution pérenne. Dernièrement nous vous avons convié à une réunion d'information sur les différentes formes que pourrait prendre une mutualisation de la gestion des enseignants. Je remercie les intervenants et les participants à cette séance d'information. Maintenant, faut-il aller plus loin et entamer un véritable travail sur ce sujet. Les intervenants présents et plus particulièrement le Directeur des relations Humaines du Grand Chalon pense que c'est effectivement un gros chantier mais qu'il ne peut aboutir qu'avec votre volonté. Vous trouverez ci-dessous un lien direct pour nous apporter votre décision sur la suite à donner.

Lors de mon dernier congrès, le 11 mars à Couches, je vous donnerai le résultat de vos décisions. Nous prendrons acte de la suite à donner.

Je vous souhaite de nous retrouver tous ensemble à Couches pour le 85^e congrès de notre Fédération.

Je vous remercie tous pour toutes ces années à vos côtés. Faites-en sorte qu'elles ne soient pas inutiles.

Le Président

Gérard HOCHART

NEW ET RAPPEL :

1. Doit-on poursuivre la réflexion sur la Mutualisation ?

Merci de nous transmettre votre choix avant le congrès en cliquant sur le lien du formulaire :

<http://fmsl.opentalent.fr/index.php?id=130537>. Sur cette page, vous trouverez les documents utilisés lors de la réunion du 20 janvier 2018.

2. Les 4 Saisons :

Ce programme a pour objectif de participer d'une façon visible à l'animation du territoire et d'alimenter le fonds de dotation MusiDot71 pour financer vos frais de participations. Pour que cela fonctionne, il faut participer.

L'Été à Chalon avec le programme des BALLADES :

Vous trouverez avec le lien suivant le formulaire pour vous préinscrire : <http://fmsl.opentalent.fr/index.php?id=131256>

Nous vous tiendrons au courant des manifestations particulières qui se dérouleront soit au musée DENON ou Niepce ou sur un nouveau lieu.

C'est l'occasion de se rendre visible et de montrer à nos mécènes qu'ils ont eu raison de nous apporter leur soutien.

3. Prochain Congrès de la CMF Saône et Loire :

Le 11 Mars à Couches se tient le 85^e congrès de la Fédération Musicale de Saône et Loire.

L'après-midi à 15h30 salle GENET grand concert public gratuit des deux ensembles vitrine de la CMF Saône et Loire : l'Harmonie Ecole et l'Orchestre Fédéral sous la direction de Jean-Marc Tremblay.

Diffusez largement cette lettre

PS : toutes les lettres précédentes sont téléchargeables sur le site de la Fédération.